

Stratégie régionale de transformation de l'offre PH enfants : rencontre FEHAP-URIOPSS-NEXEM avec la DD ARS 95

La durée du RDV n'a pas permis d'aborder de façon exhaustive tous les questionnements afférents au déploiement de la stratégie régionale de transformation de l'offre.

1. 23 ESMS enfants et 15 SESSAD

2. dont 1 autorisé en plateforme et 3 en cours de transformation

TAUX D'EQUIPEMENT

ESMS	TAUX EQUIPEMENT VAL D'OISE	RANG DE CLASSEMENT NATIONAL	MOYENNE FRANCE ENTIERE	MOYENNE IDF
Etablissement et service d'aide par le Travail	2,71	86ème	3,57	2,53
Foyer de vie	2,59	38ème	2,09	1,43
Accueil médicalisé pour adultes handicapés	1,00	47ème	0,96	0,86
Accueil spécialisé pour adultes handicapés	0,67	82ème	1,03	0,70
IHE	4,49	92ème	6,73	4,81
SESSAD	2,44	91ème	3,33	2,57

- 3 298 orientations non mises en œuvre (enfance)

1. Axe 1 : Le développement de places à destination des enfants en situation de handicap, adaptées aux profils en attentes de places les plus représentés (troubles psychiques et TSA)

a. Structures pour les enfants et jeunes à double vulnérabilité (ASE/handicap)

2. Axe 2 : Le déploiement de places à destination des adultes en situation de handicap, adaptées aux profils les plus représentés.

3. Axe 3 : Le déploiement d'une offre dédiée aux situations les plus complexes, notamment des petites structures innovantes

a. Besoin de toutes petites unités au sein des EMS enfants et des EMS adultes

Démarches engagées

1. Webinaire n°1 du 16/12/2025 : webinaire de présentation pour tous les ESMS enfance du territoire (environ 50 participants)

Janvier 2026

Présentation CDAPH
Présentation CTS

2. travail lancé en lien rapproché avec la MDPH pour coconstruire la feuille de route départementale

Mars 2026

Calendrier des GT

3. Cartographie : sollicitation des OG et de la MDPH pour consolider la cartographie de l'offre et de la demande

Partir de la réalité de terrain ,
réalité des besoins non pourvus

Cartographie des ZIPa :

- Achevée pour le parcours troubles du comportement
- Presque achevée pour le parcours polyhandicap

Parcours TND : 19 ESMS concernés

Elaboration de la cartographie des ZIPa : prise en compte des listes d'attentes MDPH pour savoir où se concentrent les besoins.

Calendrier de travail		
Groupe de travail	Date	Avancement
Polyhandicap, handicap moteur	Mercredi 25 mars – 14h	Rapprochements entre établissements nécessitant des partenariats Réunions bilatérales prévues
	Jeudi 23 avril – 14h	Cartographie en cours de validation
Troubles du comportement	Vendredi 27 mars – 14h	Réflexion autour d'un COPIL spécifique aux ZIPa DITEP Cartographie partagée
	Mercredi 6 mai – 9h30	Cartographie adoptée par les ESMS Organisation de la gouvernance du parcours DITEP au niveau dept
Troubles du neurodéveloppement	Mercredi 22 mai – 14h	Première proposition de cartographie et rapprochements entre OG
	Mercredi 3 juin – 9h30	GT 2

Pas de crédits pour de la transformation pure : ex un ESMS qui historiquement accueillait beaucoup d'enfants avec déficience intellectuelle et aurait besoin de réaménager ses espaces pour qu'ils soient propices à l'accueil de jeunes avec des TSA (déploiement du parcours TND dans le cadre de la stratégie régionale de transformation de l'offre). Néanmoins, possibilité de CNR formation pour l'accueil de nouveaux publics.

SESSAD isolés :

- Possibilité de transformation avec création de places d'accueil de jour.
- A ce stade, il est trop tôt pour envisager des conventionnements avec d'autres plateformes proposant les deux modalités d'accompagnement manquantes (accueil de jour, hébergement). L'ARS est attente d'éléments de cadrage nationaux pour sécuriser les modalités d'une telle contractualisation, notamment en termes de financement (partage du bonus 5% Serafin-PH...).
⇒ Les plateformes qui seront d'abord autorisées sont celles qui disposeront des trois modalités d'accompagnement.

Concernant les modalités de la coordination territoriale (porte d'entrée des plateformes : dispositif d'évaluation des besoins et d'orientation vers la plateforme qui apportera la meilleure réponse), la DD ARS n'a pas encore travaillé ce sujet (gouvernance, statut juridique,...). Point de vigilance : si cette réflexion débute trop tardivement, comment les plateformes nouvellement autorisées vont-elles se coordonner ?

Pôles d'appui à la scolarité (PAS) : une vingtaine de PAS sera déployée dans le Val d'Oise à partir de septembre 2026. Ils seront portés par les trois gestionnaires d'EMASco.